

DOUBLE JEU

Le groupe multinational Imperial Tobacco a décidé de délocaliser son usine SEITA de Carquefou, dans un pays exotique - fiscalement parlant - de l'Europe de l'est.



576 millions d'euros de dividendes versés en 2013, ce n'est pas encore assez pour les actionnaires. 327 salarié-es (sans compter les sous-traitants) sont menacé-es de chômage.

C'est en fin d'année que fleurissent les bêtisiers en tous genres. Est-ce pour être sûr d'y figurer en bonne place que le PS 44, par la voie de son Premier secrétaire s'est fendu d'un communiqué qui laisse pantois ?

« La Fédération de Loire-Atlantique du Parti socialiste estime que le CICE accordé à l'entreprise SEITA [...] a été détourné de son objet ... ». La voilà qui demande pas moins que « la récupération des 660 000 € » versés, et « l'introduction dans la loi de finances 2015 de la conditionnalité des aides d'Etat à l'investissement, au développement économique, au maintien ou la création d'emplois sur le territoire national ». Rappelle-nous donc, camarade ! Qui a voté un texte qui n'a volontairement prévu aucune contrepartie, sinon les député-es socialistes, celles et ceux de Loire-Atlantique comme les autres ?

Quel ministre a interdit à ses services de contrôler l'usage du CICE par les entreprises, sinon celui -socialiste paraît-il- en charge du budget ?

Quel gouvernement, de pacte de compétitivité en pacte de responsabilité, ne cesse de régaler le Medef ?

SOMMES NOUS REELLEMENT EN CRISE ?

Nous même utilisons le terme régulièrement, mais il est inexact de parler de « crise » à propos de la situation que nous connaissons depuis des années.

Une crise, c'est un phénomène passager. On attend que cela passe sans rien faire, ou l'on suit un petit traitement et hop ! on revient à l'état antérieur.

Rien de tel à propos de la situation économique et sociale actuelle.

Chaque moment de « crise » est utilisé par le patronat pour avancer ses pions et remettre en cause ce que les salarié-es ont gagné par la lutte par le passé : retraite, assurance maladie, assurance chômage, temps de travail... tout y passe.

Nous assistons à une véritable révolution, non pas émancipatrice, mais profondément réactionnaire, à une remise en cause « sans tabous » de tout ce qui protège les salarié-es de la toute puissance de leur employeur, public ou privé.

Se croiser les bras ou baisser la tête en attendant que ça passe serait suicidaire.

Aménagement du cadre national relatif aux horaires d'ouverture au public des structures locales :

La DG refusant d'aborder la problématique de l'accueil dans son ensemble, les organisations syndicales ont quitté la réunion du comité technique de réseau du 30 septembre. Le compte rendu est en ligne sur notre site national (financespubliques.cgt.fr) ou en lien direct [ici](#).



Extraits du site « ma-competitivite.gouv.fr » :

« L'instruction fiscale indique seulement que les entreprises peuvent notamment en effectuer une description littérale en annexe du bilan ou dans une note jointe aux comptes.

[...] Ces informations correspondent donc à une obligation de transparence mais ne conditionnent par l'attribution du CICE et ne sont pas susceptibles, en conséquence, d'entraîner sa remise en cause.



[...] En pratique : L'administration fiscale ne contrôlera pas l'utilisation du CICE : un CICE qui ne serait pas utilisé conformément aux objectifs d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise ne fera donc l'objet d'aucune remise en cause par l'administration fiscale ». Fermez le ban !

Le communiqué du PS 44 se termine par un « soutien aux salariés et aux organisations syndicales ».

Comme la corde soutient le pendu ?

Pour tout savoir sur la lutte des salarié-es de la SEITA, rendez-vous sur le site de l'Union départementale CGT : <http://lacgt44.fr/>

SIE : en dessous de 20, c'est sans avenir...

On sentait bien que la DG avait déjà arrêté dans son coin, sans concertation, le schéma national de réorganisation des SIE, et au passage celui des services de l'enregistrement en lien avec l'avenir des services de publicité foncière.

D'ailleurs, certains directeurs départementaux (Ille et Vilaine, Sarthe par exemple) avancent à la hussarde sur ce terrain.

Les réponses de l'administration lors du groupe de travail du 2 octobre nous confirment que l'objectif cible sera bien des SIE de 30 à 50 agents et donc un resserrement rapide du réseau.

Pour ne pas servir d'alibi à la DG, la CGT et les autres organisations syndicales ont quitté la séance.

Décidément le dialogue social est au niveau zéro à la DGFIP.

Le compte rendu est en ligne sur notre site national ou en lien direct [ici](#).

La démarche stratégique, c'est maintenant. Et pas seulement pour les SIE.

